

PIECES DE GARNISSAGE RESISTANCE A L'ENFONCEMENT D'UN COMPOSE PEAU + MOUSSE SUR INSERT

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

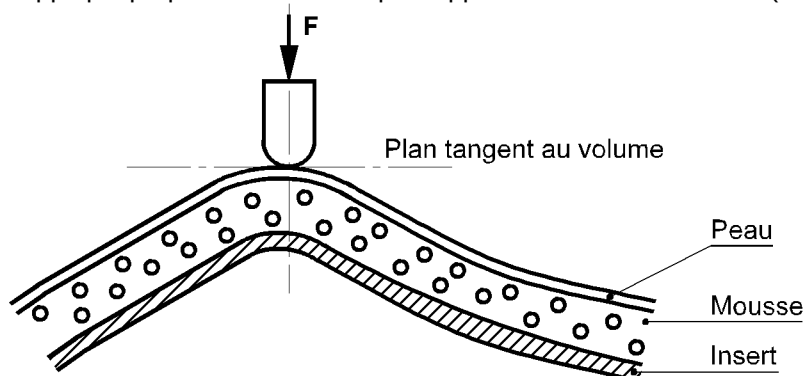
1. OBJET	1
2. PRINCIPE	1
3. APPAREILLAGE	1
4. MODE OPÉRATOIRE	2
5. EXPRESSION DES RÉSULTATS	2
6. PROCÈS-VERBAL D'ESSAI	2
ANNEXE 1	3
ANNEXE 2	4
7. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
7.1. HISTORIQUE	5
7.2. DOCUMENTS CITÉS	5
7.3. EQUIVALENT À :	5
7.4. CONFORME À :	5
7.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET

La présente procédure définit les moyens, les conditions, les opérations à effectuer pour mesurer la résistance à l'enfoncement de toute pièce de garnissage constituée d'un ensemble Peau + Mousse sur insert.

2.PRINCIPE

Les essais consistent à mesurer, par rapport à une référence donnée par la surface de la pièce, la valeur de l'enfoncement dans la pièce d'un poinçon hémisphérique chargé.
L'effort doit toujours être appliqué perpendiculairement par rapport au volume considéré (voir figure ci-dessous).



3.APPAREILLAGE

Il est constitué par :

GARNISSAGE - RESISTANCE A L'ENFONCEMENT	B39 0310	2/5
--	-----------------	-----

- des moyens de calage et de bridage de la pièce testée permettant de la positionner de façon à ce que le plan tangent au volume à tester soit placé à l'horizontale (voir figure du § Principe).
- un appareil de mesure (voir duromètre, annexes 1 et 2) muni de :
 - un poinçon hémisphérique en acier de diamètre 30 mm muni d'un plateau permettant d'appliquer une charge (annexe 1),
 - un support muni de 3 pieds réglables et équipés d'un niveau à bulle pour régler l'horizontalité de l'ensemble (annexes 1 et 2),
 - une règle graduée pour mesurer l'enfoncement du poinçon (annexe 2),
 - une masse (2 kg) de charge.

4.MODE OPERATOIRE

- Après repère sur la pièce de la zone de mesure spécifiée au plan, la pièce est placée par calage de sorte que la tangente au volume à tester de la planche de bord soit dans le plan horizontal.
- L'appareil de mesure (plateau de chargement calé en position haute) est mis en place sans charge. L'horizontalité de l'appareil est obtenue par le réglage des trois pieds du support conformément aux indications du niveau à bulle.
- Faire descendre avec précautions (palpage), le poinçon non chargé jusqu'à affleurer la surface de la pièce. Bloquer l'ensemble et noter la valeur lue sur la règle (référence).
- Charger le plateau avec une masse de 2 kg, relâcher le poinçon en douceur sur la pièce puis faire la lecture de l'enfoncement sur la règle. Faire 3 mesures successives en procédant éventuellement à de légers déplacements de l'appareil de mesure dans la même zone afin d'éviter :
 - de refaire les calages en vue de placer le volume à étudier suivant la figure du § Principe, à l'horizontale,
 - de procéder à une mesure sur une surface déjà testée.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Noter pour chacun des essais :

- La zone concernée (repère) de la pièce matérialisée à chaque fois par son plan de section.
- La direction de la force F visible sur la section précitée, sa valeur en principe prévue de 3,3 daN (Masse charge + Masse poinçon = 2 kg + 1,3 kg = 3,3 kg).
- La valeur de l'enfoncement en mm obtenue et calculée par rapport à la référence (surface de la pièce). A partir des valeurs relevées pour 2 à 3 mesures, en déterminer une valeur moyenne pour la zone concernée.

6.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Les résultats de l'essai doivent être accompagnés de :

- Référence de la pièce, nom du fournisseur, véhicule concerné.
- Matières utilisées constituant la Peau, la Mousse, l'Insert.
- Nom du fournisseur de la pièce.
- Lot de fabrication, date de livraison.
- Les conditions d'essai particulières si elles diffèrent de cette procédure.